

IPV-PRO&POL

Intimate Partner Violence: impact, processes, evolution and related public policies in Belgium

Analyse de l'enquête de validation Delphi

Aline Thiry & Catherine Fallon, Spiral ULiège

Conférence finale 17.02.22 Eindconferentie

Plan de la présentation

Objectifs de l'enquête Delphi

Méthodologie de l'enquête

Présentation des résultats

Quelques mots de conclusion

Objectifs de l'enquête Delphi

Objectifs de l'enquête Delphi

➤ Objectifs

- Phase de **consolidation** des résultats de recherche
- **Valider** certaines des hypothèses de la recherche quant au suivi institutionnel en matière de violence entre partenaires intimes.

➤ Delphi:

- Enquête **en deux tours** avec feedback aux participants → approche itérative;
- Approche **par les pratiques** → histoires situées / expériences des répondants;
- Dispositifs = points de rencontre entre les professionnels;
- **Dynamique d'apprentissage (contexte covid)**

Méthodologie de l'enquête

Méthodologie de l'enquête (1)

➤ Le questionnaire

- Le 1^{er} tour du 10/01 au 2/02/2021 / le 2^{ème} tour du 1/06 au 25/06/2021 (contexte covid)
- Questions **ouvertes**;
- **Les thématiques du 1^{er} tour**: moments clefs du parcours (des victimes /auteurs de violences entre partenaires intimes) + définition de la problématique et collaboration interinstitutionnelle
- **Les thématiques du 2^{ème} tour**: synthèses du premier tour; approfondissement des réponses; nouvelles questions à la demande des répondants (prévention + la problématique des enfants)
- **Enquête bilingue → territoire Belgique**

Méthodologie de l'enquête (2)

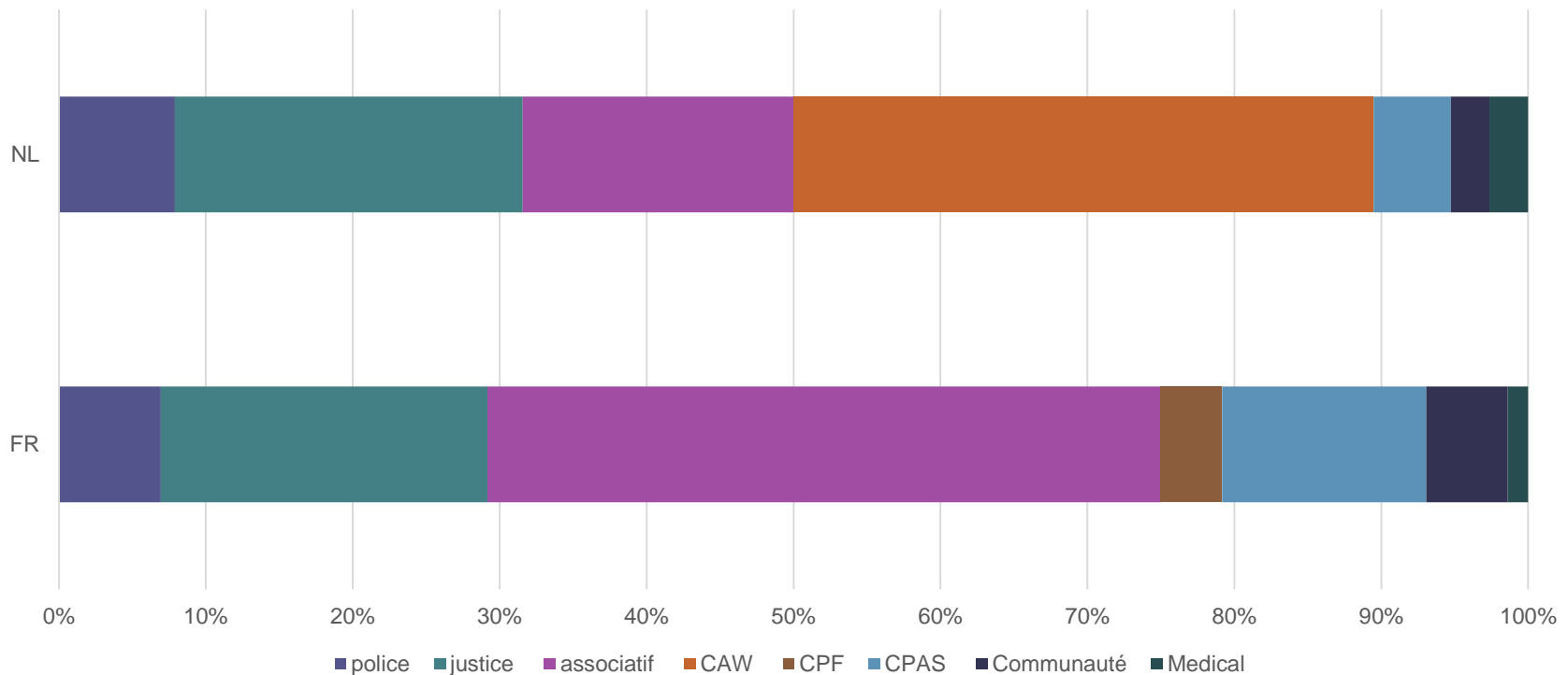
➤ Les répondants

- 770 invités / 219 répondants au 1^{er} tour / 133 répondants au 2^{ème} tour
- base de données : toutes les personnes contactées dans le WP1 + données de la cartographie + contacts spontanés
- des réponses riches, argumentées et illustrées à travers de nombreux exemples de la pratique (environ 600 pages de réponses)
- 30% de répondants néerlandophones / 70% de répondants francophones

Méthodologie de l'enquête (3)

➤ Les répondants par secteurs d'activités

Affiliation des répondants Tour 2



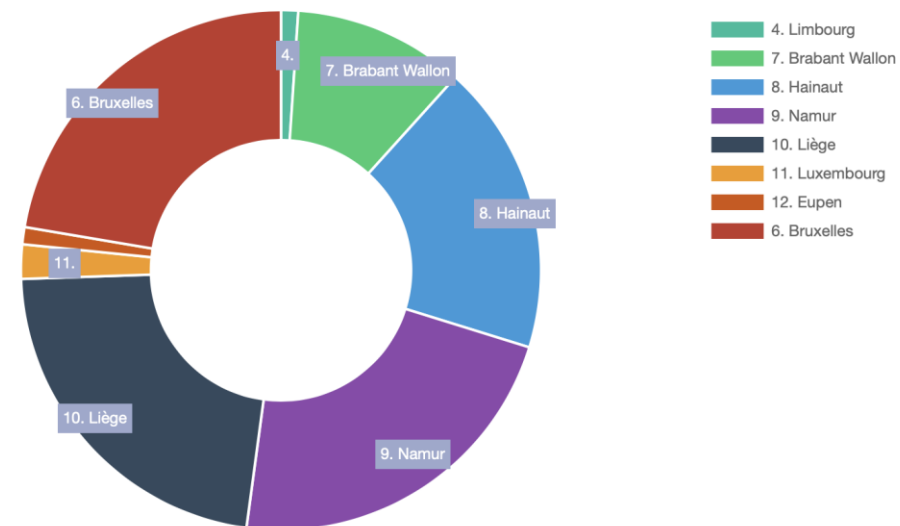
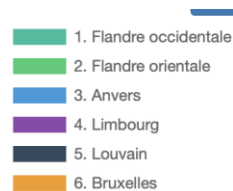
Méthodologie de l'enquête (4)

➤ Les répondants par arrondissement judiciaire

• NL



• FR



Méthodologie de l'enquête (5)

- Analyse par « tag » des réponses / analyse transversale soit par répondant soit par question
- Exemple de nuage de tags pour la question sur les conditions pour sortir durablement des violences

accès médecin traitant aide juridique aide pour garanties locatives aider la parentalité approche systémique collaboration multidisciplinaire développer une structure CAW en Wallonie difficile collaboration avec SAJ/SPJ **empowerment enfants** espace rencontre FJC fond d'urgence logement formation autodéfense formation en langue formation juges de la famille formation nécessaire **garde des enfants problématique** la prise en charge des enfants **les 4 conditions nécessaires** lien enfants-père important à préserver **logement** médiation **moyens financiers** pension alimentaire projet Miriam rapport de domination renforcer les partenariats sociétés immobilières sociales renforcer les services existants ressources pour aide aux victimes role avocat simplifier les dispositifs et les uniformiser soutien à la parentalité soutien aux personnes vulnérables statut de séjour légal suivi des auteurs suivi individualisé suivi médical **suivi psychologique** supprimer le statut de cohabitant système de leasing temporaire pour faciliter l'accès à la propriété **travail préventif** travailler sur l'accès et la rapidité des actions violence intergénérationnelle

Méthodologie de l'enquête (6)

- Informations : précisions factuelles ou de cadrage → toujours une traduction de leur **expérience de terrain**.
- Beaucoup de **retours positifs** de la part des participants à l'enquête, surtout pour les répondants qui ont proposé de longs développements et des réponses nuancées;

« *Vond het een heel degelijk opgestelde vragenlijst, proficiat!* »
(Ketenaanpak)

Présentation des résultats

Le cadrage de la problématique (1)

- (1) **Les difficultés de cadrage de la problématique**

- Différences marquées entre Flandre et Wallonie
 - En Flandre: **violences intrafamiliales**, approche « systémique » des violences au sein de la famille → CAW
 - En Wallonie: plus grande polarisation dans le secteur associatif : « **violences faites aux femmes** » (PDC) >< **violences conjugales**

Le cadrage de la problématique (2)

➤ (2) Identification du problème:

- nécessite une lecture **multidimensionnelle** de la situation
→ compliqué (tenir compte du fait que organisations PMS différentes mais cadre de référence police/justice au niveau fédéral)
- Les répondants police/justice → manque de formation pour les intervenants qui assurent les premières interventions.

Le cadrage de la problématique (3)

- Beaucoup de répondants insistent sur l'intérêt de **disposer de différentes mesures et de pouvoir les juxtaposer** si nécessaire pour être efficace + nécessité de dispositifs de « fond » **à moyen et long terme.**

*« Ce qui fait la différence, c'est quand des mesures d'urgence - qui ont tout leur sens - **peuvent être articulées avec d'autres dispositifs "de fond" qui vont intervenir sur une autre durée.** Hélas, ces dispositifs sont quasi inexistantes au regard des besoins. L'articulation entre les différents types de mesure ne se fait pas, les femmes tombent ... au travers des mailles du filet de protection » (association).*

Le cadrage de la problématique (4)

- **(4) Evaluation des risques** : un nouvel outil d'évaluation des risques a été développé pour les magistrats et la police (COL 15/2020 / période covid) – check-list pour cerner les situations les plus à risques
 - Selon de nombreux répondants: il améliore le suivi des dossiers mais → manque structurel de ressources et de formation, particulièrement du côté de la police.
 - En Wallonie: une version spécifique à l'usage des associations est en cours de développement, avec le soutien du pôle des ressources de la région wallonne.
 - En Flandre: un autre outil est disponible depuis plusieurs années (RTI PG) → vu comme complémentaire

Le cadrage de la problématique (6)

➤ (5) les « angles morts » de la politique :

- **Population vulnérable** : difficilement accès ou n'ont pas recours au système de protection --> les femmes victimes de violence entre partenaires intimes qui sont arrivées en Belgique dans le cadre d'un regroupement familial sans titre de séjour ou avec un titre provisoire.
- **La problématique des enfants:**
 - Le découpage institutionnel principalement du côté francophone complexifie une prise en charge cohérente
 - Du côté néerlandophone, le lien entre les maisons de l'enfance et les FJC/approche en chaîne n'est pas clairement établi

Les trois principales évolutions de cadrage

- (1) le principe de tolérance Zéro versus principe de réalité :
 - Toujours une référence en matière d'intervention police/justice → pas réellement appliquée sur le terrain / fortement dépendante des arrondissements judiciaires et des zones de police.
 - Besoin de preuve >< requalification de l'acte délictueux (violences physique)
 - Attentes vis-à-vis de la justice et de la police → moyens de ces services + contraintes strictes des procédures juridiques
 - Besoin de protection à plus long terme (ne relève pas des missions de la police)

Les trois principales évolutions de cadrage

- (2) Une problématique multidisciplinaire qui nécessite une prise en charge multidisciplinaire
 - La justice ne peut pas solutionner seule le problème, il est nécessaire qu'il y ait une **collaboration entre différents partenaires**
 - Depuis la loi du 6 juillet 2017, un nouvel article 458ter du Code pénal, autorise des « **concertations de cas** » organisées entre le parquet, la police et des intervenants sociaux pour protéger l'intégrité physique ou morale d'une personne
 - Le principe de **l'approche en chaine** est mobilisé depuis 2007 dans tous les arrondissements judiciaires du nord du pays (**langage commun** + des procédures adéquates de partage d'information respectant les contraintes propres au secret professionnel)

Les trois principales évolutions de cadrage

- (3) le renforcement du rôle protectionnel de la justice – une approche réactive
 - La justice → priorité la protection des victimes, elle joue davantage un rôle d'organe d'orientation et de relais vers les intervenants sociaux ou des services spécialisés
 - **renforcement de la mesure d'ITR** en mars 2020 → renforcement du rôle des maisons de justice, et les possibilités d'intervention du tribunal de la famille.
 - **la revisite**: généraliser la pratique de la « revisite » (COL 20/2020) auprès des victimes de violences entre partenaires par les services de police pendant la période de crise sanitaire liée au coronavirus.
 - **innovation** → **période covid**

Quelques mots
de conclusion

Une logique d'apprentissage pour une approche réflexive

- **3 dimensions centrales** semblent manquantes aujourd'hui → approche réflexive (>< réactive):
- (1) apprendre de la variété des pratiques (entre arrondissements judiciaires)
 - (2) mener une véritable politique en matière de prévention – **primaire** (empêcher que la violence se produise), **secondaire** (les réponses les plus immédiates) et **tertiaire** (les soins à long terme)
 - (3) intégrer le concept **d'intersectionnalité** dans la lecture de la problématique, à tous les niveaux.
 - (4) tirer les leçons de cas d'homicides entre partenaires intimes pour améliorer la prise en charge des cas les plus graves comme cela se fait dans d'autres pays (Canada, Angleterre, etc.)

Merci pour votre attention!

[Contact: aline.thiry@uliege.be](mailto:aline.thiry@uliege.be)

Le rapport intégral de l'enquête Delphi est disponible en accès libre:
<https://orbi.uliege.be/handle/2268/265424>